



Institut
eXposUM
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

APPEL à PROJETS **FORMATION** 2023

Institut ExposUM *Doctoral Nexus*



ExposUM est une initiative de l'Université de Montpellier et de ses partenaires¹ visant à établir un institut hors-les-murs et décloisonné de référence pour l'étude, la formation et l'interaction science-société, des **déterminants environnementaux de la santé humaine**. Lauréat de l'appel à projet ExcellenceS (PIA4) et soutenu par la Région Occitanie, ExposUM est financé à hauteur de 46,4 M€ sur la période 2022-2030.

PÉRIMÈTRE SCIENTIFIQUE

L'**exposome** correspond à l'ensemble des facteurs environnementaux et sociaux dont les effets propres, combinés aux caractéristiques intrinsèques des individus, sous-tendent l'apparition, l'évolution et la gravité des maladies infectieuses ou non transmissibles humaines. En ce sens, il est le pendant environnemental du génome, avec lequel il interagit tout au long de la vie des individus.

CONTEXTE & OBJECTIF

La composante formation de l'Institut ExposUM a pour objectifs de :

1. **Décloisonner** la formation (interdisciplinarité)
2. Contribuer à l'amélioration des **compétences**
3. **Intégrer** davantage le lien avec les pays du Sud

À cette fin, plusieurs actions seront organisées, parmi lesquelles le financement de contrats doctoraux dans le cadre d'un programme qui les structure en réseaux interdisciplinaires, ci-après dénommés **Doctoral Nexus**.

Les **Doctoral Nexus** sont des **réseaux de 3 à 4² doctorantes et doctorants, issus de disciplines différentes** (par ex. Sciences Sociales – Modélisation mathématique – Biologie), et affiliés à au minimum deux unités de recherche différentes. Ils seront financés sur la base :

- d'un **projet de recherche commun**, établi par le porteur principal en collaboration avec les directeurs de thèse impliqués, englobant l'ensemble des disciplines, et ayant pour objectif d'étudier un ou plusieurs aspects de l'exposome tel que défini ci-dessus,
- d'un **sujet de thèse individuel**, disciplinaire, pour chaque doctorant impliqué.

Chaque thèse sera **financée d'emblée** pour une période de **quatre ans**. Cette année supplémentaire se justifie par la mise en place d'actions de formation spécifiques et du temps alloué à l'interdisciplinarité. Les échanges entre laboratoires seront, en particulier, encouragés.

Les **promotions doctorales de l'Institut ExposUM** seront renforcées par la mise en place d'un **programme pédagogique supplémentaire commun** axé sur la méthodologie et l'acquisition de compétences, notamment à l'interdisciplinarité et à la transdisciplinarité, animé dans le cadre de l'Institut ExposUM, sans se substituer aux formations organisées dans le cadre des écoles doctorales. Dans ce cadre, les doctorants d'un réseau auront notamment pour mission, au cours de leur troisième année, l'**organisation d'une conférence** d'une journée (tant sur le plan scientifique que logistique). Ils bénéficieront pour ce faire d'une subvention de l'Institut.

¹ Cirad, CNRS, Ifremer, Inrae, Inria, Inserm, IRD, ENSCM, Institut Agro, CHU Montpellier, ICM, Région Occitanie

² De façon dérogatoire pour cette première édition de l'AAP, et dans le cas où cela se trouve dûment justifié par le caractère particulièrement novateur d'une collaboration, le réseau pourra n'être composé que de deux sujets de thèse.

L'Institut organisera donc chaque année un appel à projet (AAP) Doctoral Nexus avec les Écoles Doctorales de l'UM, sur fonds ANR et Région Occitanie.

Pour la campagne 2023, l'Institut propose l'attribution de 15 financements maximum (par exemple 5 Nexus composés de 3 thèses chacun).

Ce financement couvre le salaire des doctorants (soit environ 167 k€ sur 4 ans) ainsi que des frais **d'environnement**. Ceux-ci incluent les coûts des formations supplémentaires mises en œuvre par l'Institut dont l'organisation du séminaire et des frais de fonctionnement. L'enveloppe de fonctionnement est attribuée en globalité au porteur du projet qui coordonne sa répartition au sein du Nexus, soit par exemple environ 60 k€ pour un Nexus de 3 doctorants ou 80 k€ pour un Nexus de 4 doctorants (environ 20 k€/doctorant).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le porteur principal doit être affilié à une UR, UMR ou UMI³ faisant partie du consortium de l'Institut ExposUM. Les UAR, UExp, UPS, US⁴, en particulier, ne peuvent pas candidater au présent AAP⁵.

Le projet doit impliquer une collaboration d'au moins **deux unités de recherche différentes**.

Les thèses proposées doivent être d'une durée de **4 ans**.

Les doctorants devront être inscrits à l'Université de Montpellier, nécessitant l'affiliation en amont des directeurs de thèses à une des écoles doctorales de l'UM citée dans cet appel⁶.

Le projet doit avoir l'ambition de produire des connaissances relatives à l'exposome – *i.e.*, **tout déterminant de la santé humaine d'origine environnementale au sens large**.

CRITÈRES DE SÉLECTION

(à titre indicatif)

Interdisciplinarité originale et pertinente pour le sujet : à ce titre, l'implication de différentes écoles doctorales au sein d'un réseau sera valorisée,

Qualités méthodologiques,

Potentiel d'impacts (fondamentaux comme appliqués),

Faisabilité (scientifique et environnement financier déjà acquis sécurisant la bonne conduite de la thèse),

Articulation des projets individuels,

Pertinence au vu des priorités stratégiques de l'Institut ExposUM (initiation de nouveaux partenariats, approche *One Health*, Santé Globale et Sud, valorisation de l'implication des Sciences Humaines et Sociales).

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le projet doit être rédigé en français ou en anglais à partir du dossier simplifié (voir ci-dessous), en respectant les indications y figurant.

Téléchargez le dossier (.docx)

Dépôt des dossiers, par le porteur principal, sur le site :

<https://exposumnexus.sciencesconf.org/>

Envoi de sécurité par mail à :

exposum-aap@umontpellier.fr

en mentionnant **[AAP Doctoral Nexus]**

en objet du mail

Avant le 7 mai 2023, 16h CET.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Si des candidats à la constitution d'un Nexus souhaitent être accompagnés pour l'intégration des Sciences Humaines et Sociales au sein de leur Nexus, l'axe 2 de l'Institut ExposUM, et sa responsable Aurélie Binot, proposent un accompagnement/incubation.

Vous pouvez solliciter cet accompagnement en adressant une demande par mail (objet : [Nexus SHS]) à :

exposum-aap@umontpellier.fr

³ Unité de Recherche, Unité Mixte de Recherche, Unité Mixte Internationale.

⁴ Unité d'Appui à la Recherche, Unité Expérimentale, Unité Propre de Service, Unité de Service.

⁵ Les structures de recherche [UR, UMR, UMI, UAR, UExp, UPS et US] du consortium de l'Institut ExposUM sont listées en page 5 de ce document.

⁶ U ED 166 Information Structures Systèmes [I2S], ED 168 Sciences Chimiques et Biologiques pour la Santé [CBS2], ED 231 Economie Gestion [EDEG], ED 459 Sciences Chimiques Balard [SCB], ED 461 Droit et science politique [DSP], ED 463 Sciences Mouvement Humain [SMH], ED 584 GAIA (Biodiversité, Agriculture, Alimentation, Environnement, Terre, Eau).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La mise en œuvre d'un Nexus étant conditionnée à l'identification d'un doctorant pour chaque sujet de thèse le composant, la sélection des étudiants sera conduite en **parallèle** de l'évaluation de la qualité scientifique des projets.

Dans le respect du label HRS4R de l'Université de Montpellier, la sélection des doctorants se fera par les écoles doctorales, avec publication des sujets proposés en amont. Nous recommandons dans tous les cas aux équipes ayant identifié de potentiels doctorants sur les sujets relevant du Nexus de les encourager à candidater via les ED correspondantes.

Les modalités de sélection des doctorants par les écoles doctorales, ainsi que leurs calendriers respectifs, seront précisés dès leur validation interne aux ED sur site de l'AAP, à la page "**Modalités propres aux Écoles Doctorales**". En fonction des Écoles Doctorales, la sélection pourra se faire soit par le concours commun de l'École Doctorale, notamment si le calendrier prévu est compatible avec le présent AAP, soit par une procédure dédiée.

Le porteur principal est donc invité à :

- **Déposer un dossier** (cf. Modalités de soumission) **auprès de l'Institut ExposUM** pour candidater au dispositif Nexus,
- **Déposer chaque sujet de thèse individuel auprès de l'ED dont il relève**, en indiquant succinctement la possibilité que la thèse fasse partie du dispositif Nexus.

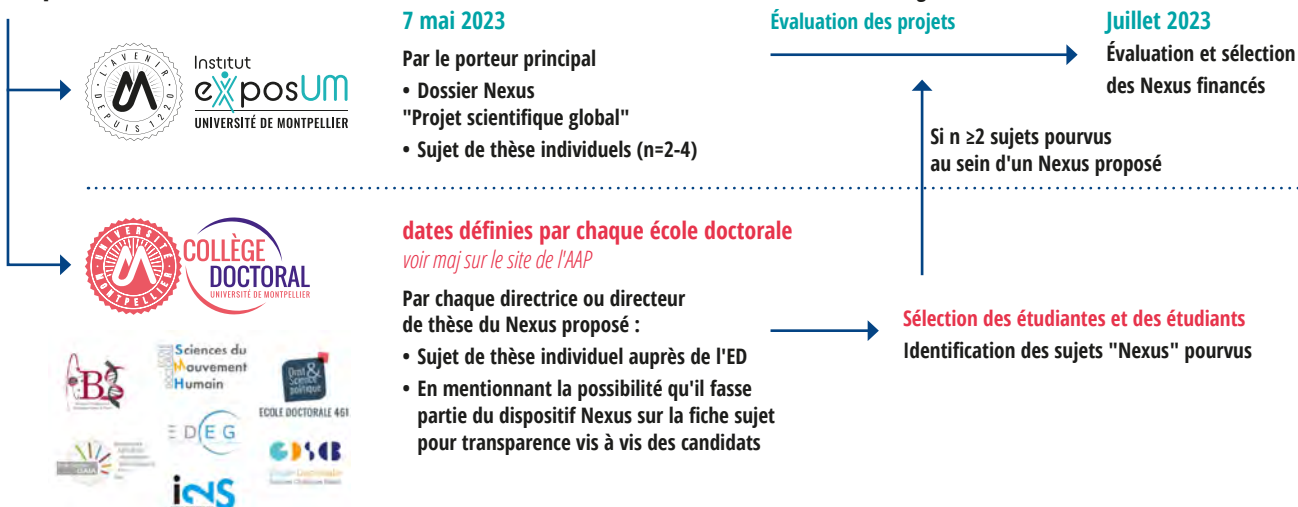
Le comité d'évaluation des projets Nexus sera constitué de représentants du COSS de l'Institut ExposUM et de représentants des ED, qui évaluera la qualité scientifique des projets d'ensemble (cf. **Critères de sélection**). Cette évaluation se fera en une étape unique sur la base du dossier préalablement déposé auprès de l'Institut ExposUM.

Dans un deuxième temps, sous réserve que des candidats soient classés par les ED sur au minimum 2 sujets de thèse d'un projet Nexus, la sélection finale pour financement sera alors réalisé par le COSS, en tenant compte des orientations stratégiques de l'Institut, de la complétude du Nexus et des qualités des doctorants retenus.

Publication de l'AAP NEXUS

1^{er} mars 2023

Dépôt de dossiers



Calendrier

1^{er} mars 2023

Publication AAP Doctoral Nexus Vague 1

21 mars 2023

Ouverture de la plateforme de dépôt

7 mai 2023

Date limite de réception des projets

juillet 2023

Annonce des résultats

septembre-novembre 2023

Début des thèses

Engagements

Les porteurs s'engagent à organiser des réunions régulières (au minimum 3 fois par an) avec les directrices et directeurs de thèse et les doctorantes et doctraonts du Nexus, et à fournir un compte-rendu des activités réalisées tous les ans à l'Institut.

Les porteurs des projets sélectionnés s'engagent à faire figurer les logos France 2030, Université de Montpellier et Région Occitanie dans les communications découlant du projet, ainsi qu'à respecter la charte des signatures des publications de l'Université de Montpellier.

Structures de recherche faisant partie du consortium de l'Institut ExposUM⁷

ABSYS, AGAP, AIDA, ALYENA, AMAP, ANALYSES, ART-Dev, ASTRE, BC2M, BCM, BioWooEB, BPMP, CBGP, CBS, CDE, CEE-M, CEFE, CEMIPAI, CEPEL, CERCOP, ChimEco, CRBM, CREAM, DEFE, DGIMI, DIADE, DIASCOPE, DMEM, ECO&SOLS, ECOTRON, EDSM, EDPFM, ESPACE-DEV, EuroMov DHM, Forêts et Sociétés, G-EAU, GECO, Génopolys, GM, HortSys, HSM, IATE, IBMM, ICGM, ICSM, IDEDH, IDESP, IEM, IES, IGF, IGH, IGMM, IHD, IHPE, IMAG, IMAGINE, INM, INNOVATION, INTERTRYP, IRCM, IRIM, IRMB, ISDM, ISEM, ITAP, L2C, LBE, LBN, LDP, LEPSE, LICeM, LIRDEF, LIRMM, LISAH, LMGC, LPHI, LSTM, LUPM, MARBEC, MISTEA, MIVEGEC, MMDN, MOISA, MRE, MRM, MSH Sud, OREME, PCCEI, Pech Rouge, PHIM, PhyMedExp, QualiSud, Recyclage et Risque, SantESiH, SELMET, SENS, SPO, Sys2Diag, TETIS, TransVIHMI, Vassal, VBIC

Contacts

Pour toute information relative à cet appel à projets, vous pouvez adresser un mail à l'adresse :

exposum-aap@umontpellier.fr (objet: [Contact Nexus]).

Gouvernance de l'Institut ExposUM

Comité de Direction (CoDir)

Éric Delaporte (dir.),
Aurélié Binot, Charlotte Boullé, Mircea Sofonea.

Chargée de projet

Élodie Suttling

Conseil Scientifique et d'Orientation Stratégie (COSS) :

Jacques Mercier (prés.),
Amaria Baghdadli, Bernadette Bensaude-Vincent, Pascal Demoly, Delphine Destoumieux-Garzon,
Didier Fontenille, Sylvain Gandon, Julie Pannequin, Denis Pesche, Éric Servat, Coumba Toure Kane,
Muriel Vayssier-Taussat, Laurent Visier.

Conseil d'Orientation et d'Évaluation de la Recherche (COER) :

Charlotte Boullé, Anca Mirela Chiriac, Constance Delaby, Jacques Gandon, Alexandre Hobeika, Clément Jonquet,
Antonio Maraver, Mircea Sofonea, Annelise Tran.



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

